

La conscience financière de l'Union

Source: La Cour des comptes européenne- Luxembourg: Commission européenne [Prod.], 25.04.2001. Cour des comptes européenne, Luxembourg. - VIDEO (00:00:31, Couleur, commentaires).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_conscience_financiere_de_l_union-fr-ob86fc2c-1efa-4e0d-9c32-266de580bf1d.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



La conscience financière de l'Union

La mission principale de la Cour consiste donc à contrôler si le budget de l'Union européenne a été bien exécuté et à signaler les améliorations de gestion à apporter ici et là, c'est pourquoi on définit souvent la Cour comme étant «la conscience financière de l'Union». La Cour vérifie la légalité et la régularité des opérations de recettes et de dépenses de l'Union. Elle s'assure également de la bonne gestion financière en vérifiant comment et à quels coûts les objectifs de gestion ont été atteints.